

Quoi de vert ?

janvier / février 2016

Utiliser les transports publics, pourquoi pas ?

Souvent lorsque l'on demande à un valaisan s'il pourrait utiliser les transports publics pour se rendre à son travail, la réponse fuse : "Pas possible" !



Alors il est vrai que le Valais n'est ni Lausanne, ni Genève et encore moins Paris, mais le Valais possède quand même un réseau de transport public qui, même s'il n'est pas parfait, permet de se déplacer dans de bonnes conditions. Bien entendu, les correspondances sont meilleures et plus fréquentes si l'on habite au fil du Rhône. Néanmoins, pratiquement toutes les vallées latérales sont desservies par des lignes de cars postaux, de trains régionaux ou de téléphériques.

Partant de ce constat, comment expliquer cette réponse instantanée "Pas possible" ? Je pense qu'il faut être objectif, et dans certains cas, le "Pas possible" se justifie. Peut-être devez-vous vous déplacer en dehors des heures de service des transports publics, utiliser votre véhicule dans le cadre de votre travail, répondre à des impératifs d'horaires liés à vos enfants... De nombreuses raisons peuvent effectivement rendre l'utilisation des transports publics trop contraignants.

Maintenant, je pense que ce "Pas possible" résulte souvent d'une analyse expéditive dominée par le réflexe de la "bonne raison". Prenez la peine de vous poser la ques-

tion suivante : est-ce que cette "bonne raison" rend réellement impossible votre déplacement en transport public ou est-ce qu'elle apporte simplement quelques désagréments en allongeant la durée de vos déplacements, en diminuant votre souplesse au niveau des horaires ou encore en augmentant le coût de vos trajets ?

Même si cette "bonne raison" rend effectivement impossibles vos déplacements en transport public dans l'immediat, vous pouvez quand même poursuivre la lecture de ces quelques lignes, car rien n'est figé dans la vie et la réalité d'aujourd'hui, ne sera certainement pas celle de demain.

Je vous invite à considérer quelques-uns de ces désagréments et à chercher à les contrebalancer par des avantages que vous pourriez en tirer.

Au lieu d'estimer que la durée des déplacements est plus longue, vous pouvez aussi vous dire que vous aurez un peu de temps pour lire, avancer votre travail, pianoter sur votre mobile, entrer en discussion avec d'autres usagers et cela en toute sécurité. Vous éviterez également la perte de temps dans les bouchons, le risque d'accident et le stress engendré par le trafic dense aux heures de pointe.

Plutôt qu'imaginer que vous aurez moins de souplesse pour commencer ou terminer votre journée de travail, prenez la peine de consulter les horaires pour les trajets à effectuer, vous serez peut-être

étonné du nombre de correspondances disponibles à certaines heures.

Et si vous pensez que les transports publics sont chers, donnez-vous la peine de calculer le coût effectif de votre voiture au kilomètre, d'estimer le risque d'accident, puis faites le même calcul pour les transports publics.

Je pourrais encore trouver d'autres exemples pour dé-

montrer tout l'intérêt d'utiliser les transports publics, comme certains pourront trouver d'autres "bonnes raisons" de ne pas les utiliser. Je vais donc m'arrêter là et me réjouir de peut-être avoir bientôt l'occasion de prolonger cette discussion dans un train, un bus ou un téléphérique.

Philippe Germanier

changement

Isabelle Darbellay Métrailler va quitter

la présidence d'Avenir Écologie

En lien avec mon changement d'activité professionnelle, j'ai décidé de remettre mon mandat de présidente d'Avenir Écologie lors de la prochaine assemblée générale. Cela ne change en rien mes convictions et je continuerai à défendre les valeurs du développement durable !

Sachez encore que le comité d'Avenir Écologie attend également la nomination du nouveau comité du PLR afin de

discuter de la place de notre association au sein du PLR-VS. Merci de votre soutien et cordiaux messages.

Isabelle Darbellay Métrailler



Pensez à régler

votre cotisation 2016 (frs 30.-)

Info et adhésion :

contact@avenirecologie.ch



l'empreinte
durable